

Information relative aux modifications et adjonctions concernant les règlements (R-60)

A.44 – mars 2020

Irrégularités

Nous vous remercions de bien vouloir nous signaler les liens défectueux, les lacunes et les autres erreurs. Vos remarques nous permettent d'adapter les dispositions de service et les règlements à vos besoins, de les maintenir à jour et d'améliorer leur qualité.

Contact: section Actes législatifs autres que douaniers → courriel → nze@ezv.admin.ch.

1. R-60-5.1 Circulation transfrontalière d'alcool

Le D-60-5.1 a été complété avec les dispositions relatives au traitement des «marchandises étrangères en retour» soumises à l'impôt sur les spiritueux.

2. Autres règlements

Adaptations rédactionnelles

3. Entrée en vigueur des nouvelles prescriptions

1^{er} mars 2020